Administration
de la gestion de l'eau
Grand-Duché de Luxembourg

Direction
Référence : EAU-AUT-24-0015
Dossier suivi par : Unité Autorisations - VDO
Tel.: 24750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2

Requérant(s)	FB Groupe Luxembourg S.A.
Objet	Gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des travaux d'excavation et de terrassement en vue de la construction d'un nouveau hall de production à Schifflange
Localité(s)	Schifflange, Esch-sur-Alzette
Commune(s)	Schifflange, Esch-sur-Alzette

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Pour l'Unité Autorisations

05.05.2025

Annexes :
- Copie de la décision ministérielle